

EnduRoMania. - Internationales Endurowandertreffen

Bureau central

Str. Acad. Alexandru Borza 4, RO-300022 Timișoara, GPS: 45°44.997'N , 21°13.839'E
GSM: 0745-161115, 0040-722-581770, E-Mail: sergio.enduromania@gmail.com , www.enduromania.net

Correspondant pour la France

Jean-Christian Tirat, 39, rue des Marchands, 31000 Toulouse
Tel : + 33 (0)6 70 90 30 12, jc.tirat@orange.fr

EnduRoMania Classic et Spécial Romaniacs **&** ***120 Heures des Carpates – EnduRoMania 2019***

- RÉGLEMENT -

1) *EnduRoMania* est une épreuve internationale et pluriannuelle d'enduro inscrite au calendrier de la Fédération Roumaine de Motocyclisme (FRM), membre de la Fédération Internationale de Motocyclisme (FIM) et de l'Union Européenne de Motocyclisme (UEM). Elle se déroule sous le haut patronage du Ministère roumain des affaires étrangères, du Conseil régional du Banat et avec le soutien de la région allemande de Rhénanie-du-Nord-Westphalie. *EnduRoMania* et ses dérivés (*120 Heures des Carpates – EnduRoMania*) sont classés selon le code FIM en catégorie B (rassemblement international)

2) La Fondation *EnduRoMania*, créée en 1995, autofinancée depuis 1997, est une organisation à but non lucratif visant à promouvoir le tourisme sportif off-road dans la région du Banat (Carpates du sud-ouest) Son président-fondateur est Monsieur l'ingénieur Sergio Morariu.

3) Les épreuves d'*EnduRoMania* sont ouvertes aux motocyclettes de type enduro, trail et trial, aux quads et aux buggy (ATV, SSV) et aux automobiles de type 4X4. Après accord préalable, elles peuvent aussi se pratiquer sur des itinéraires spécifiques au guidon de bicyclettes musculaires de type moutain-bike (MTB) et de vélos d'enduro à assistance électrique (e-bike).

4) Les dates des épreuves *EnduRoMania* sont en ligne sur le site Internet officiel www.enduromania.net. Son centre logistique (enduro-camp) se trouve dans le village de Brebu-Nou / Widenthal, nr 167 situé dans les monts Semenic, département de Caras-Severin. Les concurrents doivent se rendre sur place aux dates et heures précisées afin que le bureau de l'organisation valide leur inscription, leur délivre la vignette avec nr de participant - à apposer de façon visible sur leur véhicule – des cartes régionales - imprimées et numériques – ainsi que des informations récentes sur les zones réglementées (parcs naturels notamment).

Une documentation complémentaire : coordonnées des CP, conseils de voyage, guide touristique etc. - est téléchargeable sur www.enduromania.net. Un code d'accès à ces pages spécifiques est adressé par messagerie aux participants au plus tard 2 semaines avant l'épreuve.

5) L'endurocamp d'*EnduRoMania* offre toutes les commodités d'hébergement et de restauration ainsi qu'un atelier permettant l'entretien des machines. Les concurrents n'ont cependant pas obligation d'y séjourner s'ils préfèrent un autre site.

6) 120 HEURES DES CARPATES – ENDUROMANIA

En juillet et août 2019, la Fondation *EnduRoMania*, avec le soutien de son correspondant français Jean-Christian Tirat, organise 2 enduro-rallies intitulés *120 Heures des Carpates – EnduRoMania*. Bien qu'internationales et conçues sur le même schéma que les *EnduRoMania Classic* et *Special*, ces épreuves s'adressent plus particulièrement aux français. Elles bénéficient notamment d'un encadrement d'enduristes francophones.

- Du 21 au 27 juillet 2019, les *120 Heures des Carpates – EnduRoMania* aussi nommée « *Spécial Romaniacs* » seront plus typées hard enduro en attendant la *Romaniacs* qui aura lieu la semaine suivante à Sibiu.

- Du 14 au 20 juillet et du 11 au 17 août 2019, les *120 Heures des Carpates – EnduRoMania* aussi nommée « *EnduRoMania Classic* » seront conformes à l'épreuve dont le succès international ne se dément pas depuis 1995.

7) TIMING

Les concurrents et leurs assistances et/ou accompagnateurs peuvent arriver sur site à partir du vendredi précédant l'épreuve à condition de réserver à l'avance leur hébergement.

À partir du samedi 16 heures et jusqu'au dimanche 18 heures précédant l'épreuve, le bureau de l'organisation procède aux vérifications administratives et techniques, aide à la constitution des équipes – 3 pilotes minimum par équipe - et installe les cartes numériques spécifiques avec coordonnées des CP sur les GPS GARMIN des participants.

Les *120 Heures des Carpates – EnduRoMania* débutent le dimanche soir à 20 heures par une cérémonie de bienvenue. L'épreuve s'achève le vendredi à partir de 20 heures par une cérémonie de remise des prix.

L'épreuve proprement dite

Du lundi matin 9 heures au vendredi 14 heures au plus tard les participants pointeront aux Check Points (CP) dont la valeur de points dépend de leur difficulté d'accès ou de leur éloignement.

Ces CP au nombre de 80 environ sont répartis dans un rayon de 70 km autour du camp de base de Brebu Nou.

Les CP sont matérialisés sur le terrain par un pictogramme spécifique, leurs coordonnées figurent sur les cartes numériques de l'organisation téléchargeables sur tous types de **GPS de randonnée GARMIN**.

Les itinéraires se décident en concertation avec l'organisation, en fonction du niveau des participants, des machines qu'ils pilotent et de ce qu'ils souhaitent vivre. **Ces itinéraires doivent être tracés sur PC par les participants eux-mêmes** (Garmin Base Camp). L'organisation peut éventuellement initier les débutants à cette technique particulière.

Mémorisés ensuite sur les **GPS GARMIN**, les itinéraires parcourus (**tracklogs**) sont seuls juges des CP auxquels les participants ont effectivement pointé.

En cas de panne de GPS, l'organisation accepte pour preuve de passage à un CP la présentation d'une photo numérique du paysage environnant ce CP incluant le pictogramme du ou des CP concerné(s).

Les tracklogs peuvent être remis au bureau de l'organisation tous les soirs ou au plus tard le vendredi à 14 heures.

8) BONUS-MALUS

Des points bonus peuvent éventuellement être attribués. Ainsi, le bonus « Découverte » récompense les équipes ayant ouvert un tracé encore ignoré et intéressant. Le bonus « Environnement » à qui signale des dommages environnementaux. Le bonus « Cylindrée » attribué aux petites cylindrées (50, 80 et 125 cm³) le bonus « Vintage » pour les machines de 15 ans et plus ou le bonus « Papy » pour les pilotes de plus de 50 ans. Porter assistance à d'autres équipes est aussi récompensé (voir page 1 de l'annexe)

Les comportements inadaptés peuvent être sanctionnés par des malus ou par la disqualification et l'exclusion immédiate (voir annexe)

9) CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Les participants doivent être obligatoirement titulaires du permis de conduire le véhicule qu'ils pilotent. Ce véhicule devra être à jour de son contrôle technique, conforme au code environnemental de la FIM et il devra obligatoirement être assuré avec complément Mondial ou Europ Assistance (les cartes de crédits en sont aussi généralement dotées). Demandez à votre caisse d'assurance maladie votre attestation de couverture pour l'Europe (environ 10 jours de délais). Une assurance complémentaire « Garantie accidents de la vie » est aussi conseillée aux pilotes, à leurs co-pilotes et/ou passagers. Elle couvre les séquelles en cas de gros pépins.

- La licence FIM/UEM n'est pas obligatoire, la licence FRM spécifique est comprise dans l'inscription.

- Les pilotes moto, quad et SSV seront obligatoirement équipés de leur matériel de protection personnel (casque, lunettes, gants, bottes, coudières, genouillères et plastron pare-pierres pour les motards), ainsi que d'un smart-phone et d'un GPS Garmin en bon état.

- Les participants doivent obligatoirement rouler par équipes de 3 pilotes au minimum.

Les membres d'une équipe ayant abandonné sans lui porter assistance l'un des leurs en difficulté seront immédiatement disqualifiés (voir annexe)

- Les participants s'engagent à respecter la législation roumaine et l'environnement, à ne circuler que sur voies ouvertes à la circulation : routes asphaltées, pistes, chemins et sentiers d'exploitation agro-forestiers et certaines voies spécifiquement autorisées pour l'épreuve.

- Le hors-piste, notamment sur prairie, est interdit. La vignette de l'épreuve et les accréditations ouvrent cependant un droit d'accès à certaines voies situées en zones agro-forestières, de chantiers, de servitude normalement interdites au public. Chaque pilote devra par conséquent apposer sa vignette de façon visible sur son véhicule et disposer en permanence des accréditations. Des contrôles de la police ou de l'office des forêts sont possibles.

- La conduite de nuit hors routes asphaltées est vivement déconseillée sans dispositif d'éclairage approprié et l'accord préalable de l'organisation.

- Les roues arrière (wheeling) sont interdites en agglomération, villes comme villages.

- Conformément à la réglementation roumaine, tolérance zéro gramme d'alcool dans le sang dès lors que l'on est au volant ou au guidon. De jour, hors agglomérations, les feux de croisement seront obligatoirement allumés.

- Une attention toute particulière sera portée au respect de la nature et de ses usagers. Ralentir, voire couper son moteur en présence de troupeaux ou d'attelages hippomobiles est un comportement de respect élémentaire. Tout agissement contraire à ces principes peut donner lieu à une exclusion immédiate sans remboursement.

10) TAXES D'INSCRIPTION

Des taxes d'inscription sont dues par les pilotes et les co-pilotes (tarifs sur les bulletins d'inscription) Elles sont perçues sur place à l'arrivée, **en espèces et en Euros**. Les chèques de réservation leurs sont alors restitués (*120 Heures*). L'inscription des accompagnateurs non-roulants est gratuite.

RESPONSABILITÉ CIVILE ET PÉNALE, RECOURS

11) Les participants, pilotes, co-pilotes et accompagnateurs, sont réputés admettre s'engager aux épreuves sus-citées à leur risques et périls. Ils s'engagent de ce fait à endosser toute responsabilité civile et pénale pour eux même et pour leur véhicule.

12) Les participants admettent que la Fédération Internationale de Motocyclisme (FIM), l'Union Européenne Motocycliste (UEM), la Fédération Roumaine de Motocyclisme (FRM), la Fondation *EnduRoMania* et son correspondant français Jean-Christian Tirat ne seraient être tenus pour responsables en cas de dommage physique ou matériel causés à eux-mêmes et/ou à Autrui ; dommages causés par eux-mêmes ou par Autrui et/ou par ou sur leur véhicule et autres biens ; que ces dommages soient la cause d'accident, de vol, d'incendie, d'événement climatique ou de tout autre aléa.

13) Les participants déclarent en outre être personnellement responsables de tout dommage qu'ils causeraient à Autrui ou à leurs biens dans le cadre des *120 Heures des Carpates – EnduRoMania*, ou d'un autre *EnduRoMania (Classic, Special, Long distance etc.)*, notamment si le sinistre était causé par une maladresse, une infraction à la réglementation routière ou au règlement particulier à l'épreuve.

14) Les décisions du jury sont irrévocables et les participants s'engagent à ne pas les contester (voir annexe)

15) Les participants sont réputés avoir lu et accepté sans réserves les termes et conditions du présent règlement (3 pages numérotées de 1 à 3), qui devra être daté et signé au plus tard lors des formalités administratives du jour 1.

Je soussigné (nom, prénom).....

Équipe.....

Certifie avoir pris connaissance du présent règlement particulier aux *120 Heures des Carpates – EnduRoMania et aux EnduRoMania Classic, Special, Long Distance etc.*, l'approuver sans réserve et m'engage à le respecter en tous points.

Date et signature précédées de la mention *Lu et approuvé* :

A retourner signé avec le formulaire d'inscription à

*Jean-Christian Tirat
39, rue des Marchands, 31000 Toulouse
Tel : + 33 (0)6 70 90 30 12
e-mail : jc.tirat@orange.fr*

oOo